



Offre de contrat d'apprentissage

N° A-2023-83370

Intitulé du poste :

Gestionnaire de chantiers de fonds de documents d'archives (F/H)
En apprentissage

Diplôme ou métier visé :

Technicien(ne) de préservation du patrimoine.

Niveau 7 à 3 (Anciennement V à I)

5 (Anciennement III) Bac +2

Domaine : *liste de choix dans le menu déroulant*

Autres

Autres domaines : *préciser*

Entretien des collections patrimoniales / Documentation, archives, bibliothèque

Service ou établissement :

SCN-Archives nationales.

Adresse du lieu des fonctions de l'apprenti :

59 rue Guynemer, 93383 Pierrefitte-sur-Seine.

Métro : Saint-Denis-Université (Ligne 13)

Depuis Paris Centre, le site est accessible en 30 mn (via la Ligne 14)

Descriptif du service ou établissement :

L'action du service à compétence nationale (SCN) des Archives nationales s'inscrit dans le cadre de la politique générale définie par le Service interministériel des archives de France auquel il est rattaché (art. R.212-8 du code du patrimoine).

Ce service constitue avec le SCN des Archives nationales d'Outre-Mer, le SCN des Archives nationales du monde du travail et les services départementaux d'archives, le réseau des services publics d'archives relevant du périmètre du ministère de la Culture.

Les Archives nationales conservent les archives des services centraux de l'État depuis le Moyen Âge, ainsi que le minutier central des notaires de Paris et de nombreux fonds d'origine privée. Service à compétence nationale, les Archives nationales sont implantées à Pierrefitte-sur-Seine, siège de l'institution, ainsi qu'à Paris, dans le quadrilatère historique des Archives, au cœur du Marais.

Les grandes orientations stratégiques de l'institution sont développées dans le cadre de la Stratégie 2021-2025 des Archives nationales. Pour les mener à bien les Archives nationales sont dotées d'un effectif de près de 500 agents, en équivalent temps plein.

La refondation de l'institution se poursuit avec l'ouverture en 2023 d'un restaurant administratif à Pierrefitte-sur-Seine, la construction d'une extension sur ce site à l'horizon 2027, ou encore le schéma directeur des Archives nationales pour le site parisien, qui comporte un important programme de restauration, réhabilitation et mise aux normes.

Deux orientations transversales sont à souligner : le développement de l'archivage électronique et la poursuite d'une ambitieuse politique d'ouverture sur les publics. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site internet des Archives nationales : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>.

Au sein des Archives nationales, la direction du numérique et de la conservation est chargée en lien avec les autres directions : de la conservation matérielle, préventive et curative des archives ; de la gestion des espaces de conservation et, notamment, des entrées ; de la maîtrise d'ouvrage du système d'information ; de la collecte, du tri, du classement, de l'inventaire et de la valorisation des archives électroniques et audiovisuelles en lien avec la direction des fonds ; de la conduite du projet d'archivage électronique. Au sein de la direction du numérique et de la conservation, le département de la conservation assure la conservation matérielle, préventive et curative des archives, la gestion des espaces de conservation et la gestion des entrées. Il assure le transfert des fonds sur tout support adapté et la gestion de la photothèque.

Définition du poste :

L'apprenti Gestionnaire de chantiers de fonds sera chargé, sous l'autorité de la coordinatrice des programmes de conservation-restauration externalisés des missions suivantes :

- 1) Analyse matérielle des fonds : constats d'état sommaires des documents ;
- 2) Estimation volumétrique des documents à traiter : dénombrement des pièces et renseignement sur tableur ;
- 3) Préparation matérielle des documents en vue de leur prise en charge par les prestataires : extraction des pièces du corpus et préparation des conditionnements de transport en vue du départ chez le prestataire.

Tous les postes du ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité sociale des organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule

d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Diplôme ou niveau requis :

Bac professionnel - Entretien des collections patrimoniales.

Profil recherché :

Technicien.ne de préservation du patrimoine

Renseignement des coordonnées de réception de la candidature (Envoyez la candidature à :)

Mme Françoise JANIN, cheffe du département de la conservation, courriel :

francoise.janin@culture.gouv.fr

Mme Paola CANTLINI, coordinatrice des programmes de restauration externalisés, courriel :

paola.cantalini@culture.gouv.fr

avec copie de la candidature (lettre + CV) par courriel, à l'adresse suivante :

srh.archives@culture.gouv.fr